

**SECRETARIAT**

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

**ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL.-**

**SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 2015.-**

Madame, Monsieur,

Nous vous proposons de porter le point complémentaire ci-après **en urgence**, à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du lundi 7 septembre 2015 :

**ORDRE DU JOUR.-**

**SEANCE PUBLIQUE :**

**URB ENV – Plan de stérilisation des chats errants – Appel à candidatures lancé par le Ministre Carlo DI ANTONIO – Examen – Décision.-**

Le Ministre Carlo DI ANTONIO a lancé le 06 juillet dernier un appel à candidatures pour l'octroi d'une subvention aux Communes de 1.000,00.- euros afin de mettre en place un plan de stérilisation des chats errants entre le début octobre 2015 et la fin décembre 2015.

Cette subvention sera accordée sous certaines conditions :

- l'attribution de la compétence bien-être animal à l'un des membres du Collège communal ;
- l'adoption d'un Règlement intelligent – dont un exemple est fourni par le Cabinet du Ministre ;
- l'attestation sur l'honneur d'insérer au budget communal de 2016 une somme au minimum équivalente à la subvention régionale octroyée en 2015.

La capture et la stérilisation des chats feront l'objet d'une convention à établir entre la Commune et une association ou un vétérinaire.

Le formulaire est à renvoyer pour le 15 septembre 2015 au plus tard.

**Le Directeur général f.f.,**

**Le Bourgmestre,**

**J-L. LAMBRECHTS**

**C. MOUREAU**